

Plan de développement des compétences

Nous regrettons une nouvelle fois que la formation prévue pour les employés de préparation ne soit toujours pas finalisée.

Sur le plan de développement des compétences 2021, les heures, les bénéficiaires, les stagiaires et les dépenses de formation sont en baisse de 5%. L'effort de formation est en baisse pour 2021 soit 3,4%.

Il n'y a dans ce plan que principalement des formations obligatoires et du maintien au poste de travail, il y a bien trop peu de formations sur le développement des compétences et sur le développement personnel.

Nous vous alertons également sur les formations en distanciel, où il est observé que 50% des messages et informations sont perdues.

Une majorité de CSE a rendu un avis défavorable, les élus FO du CSEC en feront de même.

PROJET AMI

Tout d'abord nous tenons à remercier Mme HOARAU pour la qualité de sa présentation.

Ce projet fait suite à un état des lieux démontrant des pratiques et des traitements des demandes informatiques très hétérogènes sur les régions.

Il est donc prévu de créer une plateforme unique nationale de gestion de tous les tickets informatiques qui sera joignable 7 jours sur 7 et 24/24 avec la mise en place d'astreintes de 17h30 à 8h pour les urgences.

Les élus sont très inquiets sur différents points du projet :

- Le serveur vocal interactif utilisé pour la TMC pose déjà des soucis. Sera-t-il vraiment au point sur ce projet ?
- Les équipements informatiques et les logiciels sont loin d'être homogènes dans les régions surtout dans les activités annexes comme le HLA ou les MTI. N'aurait-il pas fallu uniformiser les logiciels avant la mise en place d'un tel projet ?
- Aujourd'hui la charge de travail n'est pas clairement définie. Les hotlines mises en place dans les régions sonnent constamment. Les informaticiens seront-ils en capacité de faire face à un si grand nombre d'appels ?
- Ce travail sera indéniablement fastidieux et la perte de motivation des équipes informatiques risque de réduire l'attractivité de l'EFS pour les informaticiens.
- Les salariés seront-ils suffisamment formés pour pouvoir dépanner les utilisateurs sur l'ensemble des logiciels utilisés par l'EFS et permettre de dépanner le

personnel qui a peu de notions d'informatique ? Nous craignons que l'équipe informatique doive faire face à des tensions.

- Crainte que cette centralisation des appels conduise les utilisateurs à avoir plusieurs interlocuteurs dans la journée du fait des horaires variés selon les régions (basculement sur une autre région) et de devoir réexpliquer plusieurs fois le problème.
- Inquiétude sur la gestion des équipes et des plannings. Que fera le SI national pour gérer ce service s'il y a des tensions entre les équipes régionales, alors qu'il n'a pas de pouvoir de direction. Nous connaissons ce problème dans l'application de nos accords avec une DRH Nationale qui n'a aucune possibilité de faire appliquer nos accords par les DRH de région.
- La montée en compétence des salariés sera-t-elle reconnue ?
- Qui sera garant du bon fonctionnement ?

Nous avons interrogé les équipes pilotes qui sont actuellement submergées par la quantité de travail qui leur est demandé, notamment pour la rédaction des fiches qui est loin d'être terminée, et ils n'ont pas encore tout le matériel nécessaire. Les équipes des régions pilote demandent à reporter le démarrage du projet.

Comme une grande partie des projets nationaux, les élus FO du CSEC ne sont pas convaincus de son efficacité et de l'intérêt apporté aux salariés. Nous demandons à avoir un retour d'expérience après la mise en place sur les régions pilotes afin de s'assurer du réel intérêt de ce projet, et pour l'EFS et pour les salariés.

Les élus FO du CSEC s'abstiendront sur ce projet.